

## Les Echos de la LDH

Section d'Aix-en-Provence - N°11 Avril 2012 – Spécial élections

# ÉLECTIONS

## A Aix la Ligue des droits de l'Homme interroge les partis politiques sur nos droits

*Il y a un peu plus d'un an la Ligue des droits de l'Homme proposait aux associations et organisations syndicales un « Pacte pour les droits et la citoyenneté ».*

*Le préambule de ce pacte disait : « En tant qu'organisations associatives et syndicales il nous revient, en toute indépendance, de faire entendre la voix de la société civile ; d'interpeller ceux qui sollicitent les suffrages des citoyens. Car le **débat public** doit se développer pour construire des réponses claires, nouvelles, en phase avec les attentes et les revendications dont nous sommes porteurs, en phase avec l'intérêt général...*



Pacte pour les droits  
& la citoyenneté

Nos organisations placent au cœur du principe démocratique les libertés individuelles et collectives, le respect de l'égalité et l'effectivité des solidarités. C'est pourquoi nous considérons que le temps est venu de réagir et de **construire un nouveau vivre ensemble**, un nouveau contrat citoyen. **Il y a urgence.** »

*Depuis le Pacte a été signé par 51 associations et syndicats.*

**A AIX NOUS AVONS DECIDE DE METTRE EN ŒUVRE CETTE INTERPELLATION DES PARTIS POLITIQUES A PARTIR DU PACTE ET DE SES 35 PROPOSITIONS *sur les thèmes suivants :***

services publics - éducation - santé - sécurité - justice - immigrés - égalité femmes-hommes.

Nous l'avons fait au travers d'un questionnaire détaillé puis d'une rencontre avec les organisations politiques qui ont accepté cette démarche.

C'est ainsi que nous avons contacté les organisations suivantes : NPA, Front de Gauche, PS, EELV, Partit occitan, Modem puis LO. Le NPA et LO n'ont pas répondu à notre invitation. Nous n'avons pas interrogé le Front national en raison de son caractère raciste et xénophobe, ni l'UMP responsable de la situation très dégradée de nos droits.

Nous avons pu avoir des entretiens avec **EELV** et le **Partit occitan (POC)** qui soutiennent le même candidat, le **Front de Gauche**, le **PS**, et le **Modem**.

**Ce sont les positions prises par ces organisations que nous exposons ci-après ; ce qui est écrit a été validé par elles.**

***Voici leurs réponses : ... à vous de juger***

## **Les services publics**

*Les services publics sont destinés à satisfaire des besoins. En France ils ont été construits sous la forme de grandes entreprises ou administrations d'Etat. Sous le prétexte que le secteur privé serait plus efficace qu'une économie étatisée et administrée, l'Etat depuis de nombreuses années a fixé pour objectif le transfert total ou partiel des dépenses sociales ou publiques vers le privé. Ainsi avec les politiques de rigueur, les plans de modernisation, la **RGPP** (révision générale des politiques publiques) on a assisté à un rabetage continu des emplois et des moyens des services publics, à un transfert vers le privé, soit directement soit par une sous-traitance généralisée...*

*Ces quelques mots expliquent la crise générale du service public et sa traduction dans les principaux services publics : crise à l'école, crise de la santé, crise de la justice...sans oublier l'ensemble des administrations d'Etat où la réduction des emplois et des moyens conduit à rabattre l'ambition des politiques publiques (culture, écologie, sécurité...) et à prévoir de transférer au privé celles que l'on ne considérerait plus comme nécessaires.*

**Nos questions portent sur la conception des services publics, leur étendue, les déséquilibres dans l'accès aux services publics selon où l'on habite (en ville, dans les quartiers périphériques, en zone rurale) et selon ses revenus.**

### **EELV**

- les services publics remplissent des besoins des citoyens : les transports, l'eau, l'énergie, la santé, l'éducation, la justice et l'emploi doivent y être inclus. La Poste et la SNCF doivent rester des entreprises publiques ;
- le périmètre des services publics doit évoluer quand il y a de nouveaux besoins : c'est ainsi qu'EELV propose la mise en place d'un service public local de la petite enfance et la création de 400 000 places d'accueil d'enfants en bas âge d'ici 5 ans ;
- tous les citoyens doivent avoir un égal accès à ces services : « un bouclier de services publics » garantira l'accès sur tout le territoire, prioritairement dans les zones urbaines sensibles et les territoires ruraux défavorisés.

**POC :** *en finir avec la RGPP et inscrire les services publics, garants de l'égalité sociale & territoriale, au cœur des zones défavorisées. Assurer leur dynamisme par des politiques publiques coordonnées, concertées entre usagers, professionnels et élus.*

### **Front de Gauche**

- en préalable nous affirmons d'une part la nécessité de bien prendre en compte les moyens financiers (création d'un pôle public financier, réforme des impôts, suppression des exonérations, taxation des revenus et des actifs financiers...) et d'autre part l'urgence de développer la démocratie et de convoquer l'assemblée constituante d'une 6<sup>ème</sup> république ;
- la notion de service public est au cœur de notre programme et celui-ci est en accord avec le « Pacte du service public » adopté en 2011 ;
- arrêt de la RGPP, abrogation de la réforme hospitalière ;
- élargissement du service public aux domaines suivants : logement-habitat-ville, information et culture, eau, énergie, recherche, petite enfance, création d'un pôle public des médicaments ; création d'un pôle public des media ;
- changer les directions et les méthodes de management des entreprises publiques ;
- augmenter la place des élus et des usagers dans la gestion des services publics.

## **Modem**

---

- la fonction des services publics est d'être au service des citoyens, de la population, avec un égal accès pour tous, quel que soit le territoire ; mais il faut être réalistes et tenir compte de la situation économique ;
- il faut en réformer la gestion, ne plus faire d'économie sur les moyens humains, mais ailleurs après un état des lieux des nécessités, des besoins ; compte tenu de la dette il n'y aura néanmoins pas de recrutements « massifs »;
- le Modem est opposé à la privatisation de La Poste comme de la SNCF qui doivent rester des entreprises publiques ; La Poste est un bon exemple de service de proximité dans tous les territoires y compris les quartiers sensibles ; l'Etat doit aussi revenir dans ces quartiers ;
- pour d'autres services publics, plutôt que privatiser, il faut rechercher des partenariats public-privé au travers de conventions d'objectifs et de moyens.

## **PS**

---

- les services publics sont l'ossature de la République, ils doivent être assurés sur tout le territoire et être accessibles à tous les citoyens; et ne pas répondre à une logique financière ;
- le nombre d'emplois dans la fonction publique d'Etat sera maintenu ; il y aura des redéploiements au profit des secteurs prioritaires (éducation, justice-police-gendarmerie) ;
- La Poste restera une entreprise publique ;
- les modes de gestion seront divers mais l'Etat sera un actionnaire ou un client dominant déterminé des entreprises où il détiendra une part importante.

## **LDH**

### ***L'Ecole de la République***

*L'Ecole de la République – école élémentaire, collège, lycée, université- est au cœur de la démocratie. Elle est censée offrir à tous un enseignement et une culture qui leur permettront de s'insérer socialement et professionnellement et de devenir des citoyens. Par son ambition pour tous, elle prépare l'avenir de la nation. Or, depuis des années on assiste à une sorte de saccage de cette école : réduction du nombre de postes, mise en concurrence des établissements, obsession évaluative, suppression des dispositifs d'aide aux élèves les plus en difficulté, refus de croire à l'éducabilité de tous les individus et idéologie du mérite, substitution progressive de l'idée « d'une école pour chacun » à l'idée de « l'école pour tous ». Du côté de l'Université et de la Recherche, l'institution de la LRU a déjà des conséquences désastreuses. La vision libérale de l'école est désormais la règle, les économies une obsession et l'idée de service public se dilue dans une conception de l'Ecole et de l'Université qui seraient des entreprises.*

**Nos questions portent sur la conception générale de l'école (quelle place dans le projet national, comment en refaire un vrai service public, comment lutter contre l'échec scolaire), les mesures immédiates (postes, formation des enseignants), l'avenir des universités (loi LRU, pôles d'excellence, compétition...)**

## **EELV**

---

- l'Education nationale a une place centrale dans le projet d'EELV. Pour donner à tous les mêmes chances de réussir et lutter contre l'échec scolaire EELV propose : renforcer les moyens humains, faire des établissements scolaires à taille humaine (avec moins d'enfants et plus d'encadrants), développer les écoles associatives, créer une « école fondamentale »

scolarisant les enfants de 6 à 16 ans; reconstruire la carte scolaire suivant le principe de la mixité sociale ;

- permettre une formation tout au long de la vie pendant 16 semestres ;
- recruter 20 000 personnes supplémentaires en 5 ans, en commençant dès 2012, et restaurer la formation des maîtres ;
- pour l'université amender la loi LRU suite à des Etats généraux de l'enseignement supérieur, confier la direction des universités à des instances démocratiques, répartir les moyens de façon équilibrée sur le territoire.

**POC** : *promouvoir l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité pour combattre la xénophobie et le racisme. Réconcilier le pays avec les langues par un plan d'enseignement dès le plus jeune âge, des différentes langues territoriales et étrangères pour aller du bilinguisme au plurilinguisme.*

## **Front de Gauche**

---

- notre projet est une école de l'égalité – socle de la république - progressiste, humaniste, laïque, qui affirme la capacité de tous les élèves à réussir ; une véritable politique de l'éducation sera prioritaire;
- en rupture avec l'ordre actuel la démocratisation de l'école nécessite plus d'enseignants, mieux payés, mieux formés et moins d'élèves dans les classes ; ainsi qu'un véritable débat national sur les questions de formation ;
- scolariser tous les jeunes de 3 ans (voire 2 ans pour les parents qui le veulent) à 18 ans ; et il faut plus d'école pour les jeunes en difficulté donc un effort particulier dans leurs quartiers ;
- lutter contre l'échec scolaire dès l'école maternelle et primaire et donc restituer les moyens supprimés (Rased...); engager un plan de lutte contre les inégalités ; engager un plan de recrutement rétablissant tous les postes supprimés depuis 2007 ; consacrer 7 % (au lieu de 5,6% actuellement) du PIB à l'éducation ;
- abroger la loi LRU et le « pacte pour la recherche »; supprimer la logique managériale, rétablir une gestion démocratique ; s'opposer à la logique du financement privé de la recherche ;
- formation tout au long de la vie.

## **Modem**

---

- l'école n'est pas une entreprise, on ne peut y appliquer des critères de rentabilité ;
- on ne touchera pas aux effectifs actuels ; ni aux recrutements ; on passera de 1 départ à la retraite non remplacé à 1 sur 3 comme dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat ;
- l'école, c'est l'égalité des chances ; sur tous les territoires et quel que soit le milieu social ;
- nos propositions concernent notamment : l'aide aux devoirs (intégrée dans le temps scolaire et mise en œuvre par professeurs, étudiants, retraités...) ; « l'école des parents associative » qui consiste à aider les parents à accompagner leur enfant, à favoriser la mixité sociale, aider aussi les parents à s'intégrer...dans un partenariat entre personnel enseignant et associations ; le collège « hors les murs » développant pour les élèves en échec de nouvelles pédagogies (sorties, découvertes d'entreprises...) ;
- rétablir les Rased car l'aide en primaire est indispensable pour les élèves en difficulté ;
- garder, voire augmenter le nombre de conseillers d'orientation psychologues, notamment pour faire un travail de prévention, en particulier de la violence ;
- la formation des enseignants est indispensable sur une année en alternance ;
- université : l'autonomie est importante mais il faut plus de collégialité dans les décisions et limiter les pouvoirs du président (par exemple en matière de recrutement des enseignants-chercheurs).

## PS

---

- Il faut redonner à l'école une place centrale dans la République ;
- créer 60 000 postes (par redéploiement) couvrant tous les métiers (enseignants, médecins, infirmières, psychologues), les enseignements de maternelle et du primaire étant prioritaires ainsi que les écoles dans les quartiers difficiles ;
- remettre en vigueur la carte scolaire ;
- rétablir la formation initiale et continue des enseignants ;
- abaisser à 3 ans minimum partout la scolarisation effective ;
- renforcer l'enseignement professionnel en alternance ;
- réformer la LRU : autonomie réelle et gouvernance plus collégiale ;
- développer le réseau de médecine et santé scolaire.

## LDH

### ***La santé***

*L'accès aux soins a été mis à mal par les dispositions législatives et réglementaires de ces dernières années et par la crise. Les dépassements d'honoraires sont de plus en plus fréquents, l'attente pour un rendez-vous avec un spécialiste devient de plus en plus longue, la CMU est inégalement prise en charge par les praticiens, de plus en plus de médicaments ne sont plus remboursés ou le sont moins, les mutuelles forcément deviennent de plus en plus chères... Dans cette situation les Français n'hésitent pas à rogner sur leurs dépenses de santé. Pas loin d'un français sur 5 aurait limité ses dépenses de santé au cours des derniers mois. Un quart des ménages en moyenne pense ne pas être prêt à assumer ses frais de santé à venir (un sur trois pour ceux dont les revenus sont les plus modestes).*

**Nos questions concernent l'application d'une logique comptable à l'hôpital, les franchises médicales et le niveau de prise en charge de la sécurité sociale, l'accès aux soins, les risques sanitaires dus aux pollutions, la santé au travail.**

## EELV

---

- Opposé à l'application d'une logique comptable à la santé, donc à la concurrence entre hôpital public et cliniques privées, EELV veut supprimer les franchises médicales et augmenter le niveau de prise en charge des soins par l'assurance maladie ;
- lutter contre le poids des lobbies, les pollutions chimiques (pesticides, bisphénol A...), éduquer à l'équilibre alimentaire, proposer des produits bio dans toutes les cantines en 5 ans ;
- ouvrir des Maisons de santé pour fournir une première assistance médicale sur tout le territoire, en invitant les jeunes praticiens à s'installer un temps à la campagne ;
- dédier 1% du budget de la santé publique à la prévention et créer un Institut national de recherche en santé.

**POC** : *éviter la santé à deux vitesses en luttant contre les déremboursements et les dépassements tarifaires. Encourager, en lien avec l'hôpital public et les associations, les pratiques de prévention et de dépistage.*

## Front de Gauche

---

- abroger la loi Bachelot et la tarification à l'acte ; arrêt des fermetures d'hôpitaux ;
- rétablir le remboursement à 100% des dépenses couvertes par la sécurité sociale ;

- redonner des moyens aux mutuelles et à leur liberté de gestion ; créer des maisons de santé mutualistes ;
- développer un service public de santé basé sur la proximité ;
- mettre en place un pôle public du médicament (recherche, production, distribution) ;
- restaurer un programme de recherche sur la santé environnementale ;
- faire de la santé au travail un service public ;
- obligation de l'installation de médecins dans certaines zones.

## **Modem**

---

- la santé est aussi un service public qui ne peut être régi par une logique de rentabilité ;
- repenser l'organisation des soins par un maillage en réseau, l'hôpital ne concentrant pas tout ; urgences, maternités et soins ambulatoires doivent être présents sur tous les territoires ;
- créer un « bouclier santé » pour répondre aux besoins de ceux qui n'ont plus accès aux soins en raison de difficultés financières.

## **PS**

---

- donner la priorité à l'hôpital public, considéré comme un service public et non comme une entreprise ;
- réorganiser le tissu médical avec des pôles de santé de proximité et un centre d'urgence accessible en une demie heure partout ;
- inciter les jeunes médecins à s'installer dans les zones insuffisamment couvertes ;
- développer la prévention pour faire face aux risques sanitaires ; développer la médecine scolaire et du travail ; mettre en œuvre un plan contre l'obésité ;
- soutenir le secteur associatif, par exemple les établissements mutualistes (maisons de soins, de retraite...);
- supprimer les franchises médicales.

## **LDH**

### ***La sécurité***

*Depuis 10 ans, la « sécurité », conçue exclusivement en référence à la délinquance (et bien souvent associée à l'immigration), est au cœur du débat politique dans notre pays : les gouvernements et certains partis politiques l'ont utilisée de manière récurrente comme enjeu électoral et argument de campagne populiste.*

*Depuis 2002, pas moins d'une quarantaine de lois ont été votées à l'occasion de faits divers montés en épingle. Elles ont mis l'accent sur la seule répression, et surpeuplé encore davantage nos prisons. Mais pas seulement : nous voici dans une société où les pouvoirs de la police ont été considérablement accrus, où des pans entiers de la population (habitants des banlieues, pauvres, étrangers, jeunes, SDF...) sont considérés comme « suspects ». Au nom de la « sécurité », les fichiers se sont multipliés (58 fichiers de police et de gendarmerie) et des dispositifs de surveillance de plus en plus élaborés, utilisant les technologies modernes ou l'appel à la délation, mettent gravement en danger les libertés et le respect de la vie privée de tous les citoyens. Nous vivons de plus en plus dans une société de surveillance !*

**Nos questions portent sur le rôle de la police, la place des polices municipales, les fichiers de police, la vidéosurveillance.**

## **EELV**

---

- la politique de sécurité doit s'articuler en 5 points : prévention, dissuasion, sanction, insertion, médiation
- les polices municipales doivent être utilisées principalement dans les tâches de médiation et être non armées ; elles ont un rôle essentiel en tant que police de proximité, ce qui permettra de rétablir la confiance des citoyens ;
- les fichiers de police seront révisés et élagués ; beaucoup seront supprimés ; tout nouveau fichier devra être décidé par la loi, et la CNIL (commission nationale informatique et libertés) sera renforcée pour réduire le nombre de fichiers, s'assurer de leur bon usage et de leur non-prolifération ;
- EELV est opposé à la vidéosurveillance; un moratoire sera proposé.

**POC** : *donner à la police et à la justice les moyens de leurs missions car sécurité et justice doivent être garanties à tous. Nous refusons la privatisation du système carcéral. Il faut aussi recréer des passerelles durables entre police, justice et travailleurs sociaux.*

## **Front de Gauche**

---

- abroger la loi Loppsi 2 et les lois sécuritaires récentes ;
- protéger les citoyens contre la vidéosurveillance et la généralisation des fichiers : définir des conditions strictes et limitées de mise en œuvre de ces outils, assurer la transparence des décisions et de l'utilisation, permettre un contrôle citoyen, créer pour chacun un droit d'intervention sur les images et les fichiers ;
- intégrer toutes les forces de police dans un service public unifié ; stopper la baisse des effectifs et recruter ; revoir la répartition des forces de police sur le territoire au bénéfice des communes populaires ; redonner toute sa place à la police de proximité.

## **Modem**

---

- l'image de la police est aujourd'hui dégradée car elle est devenue une police de répression de crise ;
- moderniser les commissariats, les rendre plus accueillants ;
- la police municipale doit être à l'écoute, aider à retisser du lien social, avec des agents de police ancrés sur le quartier ;
- il n'y a pas de besoins d'effectifs supplémentaires ; par contre il est nécessaire de redéployer vers les missions de terrain ;
- les fichiers sont nécessaires pour la surveillance et la protection des citoyens ; mais ils ne doivent pas comporter de données sur l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, l'appartenance syndicale, politique ou philosophique ; le contrôle des fichiers doit être exercé par la CNIL, dotée de moyens plus importants. Si la personne figurant sur le STIC a été mise hors de cause, les données la concernant doivent être automatiquement effacées au bout d'un an ; la vidéosurveillance est utile pour la prévention et pour la répression des actes de délinquance ;
- arrêter la politique du chiffre qui conduit par exemple à trop de contrôles « au faciès » ;
- mettre en œuvre des sanctions exemplaires en cas de violences policières.

## **PS**

---

- développer la police de proximité, en affectant les policiers aux tâches de terrain, au plus près des gens ;
- les polices municipales ne seront pas armées, et leurs missions seront cadrées par l'Etat ;
- créer (par redéploiement) 1000 postes chaque année pour la justice, la police et la gendarmerie ;

- la vidéosurveillance peut être utilisée, sous la responsabilité des municipalités, dans des lieux clos et dans l'espace public là où elle pourra résoudre des problèmes ponctuels (trafic par exemple) ;
- fichiers : nous continuerons à adopter la même vigilance que pour le fichier Edwige (qui permettait de collecter des données sur les orientations politiques, syndicales, philosophiques, religieuses et même sexuelles de n'importe quel citoyen).

**LDH**

## ***La justice***

*La justice demeure une **administration pauvre**. Les comparaisons internationales démontrent que la France consacre beaucoup moins d'argent à sa justice que des pays comparables. Malgré les discours officiels, la situation dans les **prisons** demeure extrêmement préoccupante ; les prisons sont inhumaines, coûtent cher, semblent un échec tant pour la réinsertion que pour le sens de la peine. La vie en prison est à revoir. La **justice pénale** s'est considérablement durcie, surtout pour les « petits délits », sans résultats probants sur la délinquance. Depuis 10 ans la Justice a été profondément modifiée sans véritable débat public (nouvelle carte judiciaire, présence de citoyens assesseurs...) ; son indépendance est menacée. La justice des mineurs se rapproche de celle des majeurs...*

**Nos questions : quels moyens (crédits et emplois) ?, quelle politique de peines ? quels aménagements du système carcéral ? Justice des mineurs ? Indépendance des magistrats ?**

**EELV**

- propose une loi-programme sur la justice, pour en augmenter les moyens ;
- pour pallier la surpopulation carcérale, préparer la réinsertion des détenus : il faut développer les alternatives à l'incarcération (mise à l'épreuve, TIG), faire qu'un peu du temps carcéral soit passé en milieu ouvert ; considérer la réinsertion comme l'horizon de l'incarcération ; mettre fin aux peines planchers, dépénaliser certains délits ;
- revenir à l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs ;
- assurer l'indépendance de la Justice avec un Conseil supérieur de la justice (remplaçant le conseil supérieur de la magistrature) qui contrôlerait les nominations et les affectations des magistrats et donc rompre le lien hiérarchique entre le pouvoir exécutif et le parquet.

**POC** : voir ci-dessus réponse « Sécurité »

**Front de Gauche**

- garantir l'indépendance de la justice ;
- lancer un plan d'humanisation de l'univers carcéral (principe : la prison correspond à une privation de liberté pas de dignité ; d'où la nécessité de droits effectifs en prison à la santé, à améliorer, et au travail, à instaurer ;
- pour les mineurs remettre en valeur la prévention et l'éducation ;
- mettre en place d'autres peines que celle de prison ;
- rétablir une carte judiciaire sur l'ensemble du territoire rapprochant les tribunaux des justiciables ;
- élargir et revaloriser l'aide juridictionnelle.



## **Modem**

---

- sur la base du principe d'un accès égal pour tous, les tribunaux doivent offrir de meilleures conditions d'accueil et d'information ;
- l'incarcération doit s'accompagner d'une aide à la réinsertion sociale : par une formation générale et professionnelle, une aide à la recherche d'emploi... ; les prisons doivent être modernisées ;
- le MoDem est opposé aux peines planchers ; il n'a pas pris position sur les peines alternatives ;
- la justice des mineurs nécessite de nouveaux établissements spécialisés et un travail en partenariat avec les associations et les éducateurs ;
- une sanction ferme du premier délit permettra de limiter la récidive ;
- deux mesures pour assurer l'indépendance du Parquet : approbation à une majorité qualifiée de l'Assemblée nationale de la nomination du ministre de la Justice ; rééquilibrer le Conseil supérieur de la magistrature dont l'avis sur les nominations des procureurs devra être suivi (avis conforme).

## **PS**

---

- garantir l'indépendance de la justice : réforme du Conseil supérieur de la magistrature, révision des règles de nomination et de gestion des carrières de tous les magistrats ;
- affecter 2,8 milliards € supplémentaires au fonctionnement de la justice et de l'administration pénitentiaire ;
- éviter le recours à la prison par le développement de solutions alternatives (chantiers d'apprentissage, action éducative en milieu ouvert...), et en n'utilisant plus la prison pour remplacer les hôpitaux psychiatriques ;
- pour les mineurs remettre en place des cellules éducatives et avoir recours aux associations spécialisées
- ne pas modifier les droits des prisonniers mais les appliquer ; ne pas organiser un droit spécifique du travail (qui pourrait décourager les entreprises donneuses de travail) ;
- toute personne individuellement responsable doit subir un procès et être sanctionnée, sans indulgence, de manière rapide et proportionnée.

## **LDH**

### ***L'accueil et l'intégration des étrangers***

*Il y a environ 5 millions d'immigrés en France dont 2 millions qui ont acquis la nationalité française. Ils constituent, avec leurs enfants nés en France (donc non immigrés, mais qui partagent le destin de leurs parents) une population particulièrement exposée à la précarité et aux discriminations. La droite au pouvoir donne des gages à une partie de son électorat habituel ou potentiel (FN) en multipliant les attaques contre les immigrés, en les désignant comme en partie responsables du chômage, de l'insécurité ou des dépenses publiques et en durcissant les lois et les pratiques policières et judiciaires à leur égard.*

**Nos questions sont relatives à la conception de l'intégration des étrangers, aux mesures à prendre pour la favoriser, aux propositions concernant le traitement des étrangers en situation irrégulière...**

## **EELV**

---

- EELV veut une France ouverte et cosmopolite, qui fasse bon accueil aux étrangers ; et pour cela accorder des titres de séjour de longue durée aux étrangers, leur permettre l'accès aux

soins, en finir avec les centres de rétention ; leur donner le droit de vote aux élections locales ;

- régulariser les sans-papiers après 5 ans de résidence, sur des critères objectifs et universels (liés au travail et à la scolarisation des enfants) ;
- faire bénéficier les Roms, persécutés partout en Europe, d'une politique d'accueil tolérante ;
- créer un secrétariat d'Etat à la lutte contre les discriminations.

**POC** : *favoriser le traitement digne et humain des situations par le soutien massif de l'action associative et la création de structures d'accueil et d'insertion, si elle est désirée, adaptées.*

## **Front de Gauche**

---

- la présence des immigrés en France n'est pas un problème ; il faut mener des politiques permettant de les accueillir ; pour cela abroger les lois adoptées par la droite depuis 2002 et refondre le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) ;
- régulariser les sans-papiers qui sont actuellement sur le territoire ;
- rétablir la carte unique de séjour valable 10 ans, le droit au regroupement familial et le droit au séjour pour raison médicale ; respecter strictement le droit d'asile en le déconnectant des considérations économiques ;
- dépénaliser l'irrégularité du séjour et supprimer les centres de rétention ;
- adopter un nouveau Code de la nationalité : droit du sol dès la naissance et droit à la naturalisation au-delà de 5 ans de résidence ;
- donner aux étrangers extra-communautaires le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

## **Modem**

---

- mettre en œuvre une politique d'aide au développement des pays d'origine des migrants ;
- pour répondre à l'importance de l'intégration : réaménagement urbain favorisant la mixité sociale ; remettre des services publics dans les quartiers sensibles (école, police...) ; mettre fin à la stigmatisation qui crée de la haine et de la division ;
- créer un ministère de l'Egalité pour lutter contre toutes les discriminations ;
- ne rien changer sur le nombre d'étrangers susceptibles de rentrer (légalement) sur le territoire ; et ne pas faire sortir ceux qui sont là ;
- régulariser les sans-papiers sous conditions (non cumulatives) de travail (3 années de travail régulier), de logement et de maîtrise de la langue ;
- réexaminer le Ceseda qui a été trop durci par la politique actuelle et qui donne lieu notamment à des interpellations abusives ;
- maintien des centres de rétention : il est normal de priver de liberté de circulation les contrevenants, en étant toutefois attentifs aux dérives policières ;
- droit de vote aux étrangers aux élections locales après 10 ans de présence.

## **PS**

---

- régulariser les étrangers sans papiers au cas par cas, sur critères objectifs (concertés en particulier avec les associations concernées) ;
- abroger la circulaire sur les étudiants étrangers et étendre les possibilités de les accueillir ;
- lutter contre les filières d'immigration clandestine et le travail clandestin ;
- revoir le droit d'asile et garantir une réponse dans les 6 mois ;
- revoir les critères de naturalisation et favoriser le regroupement familial ;
- accorder le droit de vote aux élections locales aux étrangers après 5 ans de résidence, sans droit à l'éligibilité.

## ***L'égalité entre femmes et hommes***

*L'égalité des hommes et des femmes, bien que régulièrement prônée, reste à réaliser, que ce soit sur le terrain des responsabilités (politiques en particulier), dans le monde du travail –où, à travail égal, les femmes sont bien loin d'avoir un salaire égal et où la précarité les touche plus que les hommes - ou du point de vue de leur retraite bien souvent inférieure à celle des hommes.*

*Sans oublier qu'une image désuète de la femme et de son « rôle » est bien souvent encore véhiculée par les médias et les manuels qui transmettent ainsi aux jeunes générations, souvent à leur insu, l'idée d'une inégalité entre les sexes.*

**Les questions portent sur les mesures à prendre pour assurer la parité aussi bien dans l'accès aux responsabilités politiques que dans les entreprises ; pour atteindre l'égalité salariale...Et d'une façon plus fondamentale pour faire avancer l'idée d'égalité filles/garçons dans la vie scolaire et dans l'enseignement.**

### **EELV**

- mettre enfin en œuvre l'égalité hommes/femmes : pour cela instaurer un ministère pour l'égalité hommes/femmes, mettre en place des statistiques sexuées pour mesurer la progression des objectifs en la matière ;
- prévoir des sanctions fortes (suspension des aides publiques, interdiction de recourir aux marchés publics) pour les entreprises ne mettant pas en œuvre une vraie politique dans ce domaine ; faire strictement appliquer la loi de 2006 sur l'égalité salariale ;
- mettre en place dans les écoles une éducation à la sexualité et à la convivialité.

**POC** : *abroger la réforme territoriale qui supprime le conseil régional, seule assemblée élue totalement paritaire.*

### **Front de Gauche**

- mettre en place un ministère des Droits des femmes et de l'égalité placé auprès du Premier ministre ;
- organiser une négociation annuelle entre patronat et syndicats sur le respect de l'égalité professionnelle ; faire respecter les lois en ce domaine et renforcer les sanctions ;
- s'aligner au niveau européen sur les lois nationales les plus progressistes ;
- garantir l'accès effectif et gratuit à la contraception et à l'IVG ;
- faire adopter une loi-cadre sur les violences faites aux femmes et leur protection (maison d'accueil par exemple).

### **Modem**

- le MoDem est pour la parité (qu'il applique en interne) : obligatoire pour les élections à scrutin de listes il faut la renforcer pour les investitures aux élections à scrutin uninominal et sanctionner (par des amendes) les contrevenants ;
- pénaliser par une sanction financière les entreprises qui ne respectent pas l'obligation d'égalité salariale (à compétences et fonctions identiques) ;
- faire voter une loi cadre sur la violence conjugale.

### **PS**

- créer un ministère du droit des femmes ; le premier gouvernement sera strictement paritaire ;
- sanctionner les atteintes à la loi sur la parité, par exemple sur les salaires ;
- s'attaquer aux violences conjugales et domestiques ;
- ouvrir un centre d'IVG dans tout hôpital un peu important ;
- rendre possible le mariage homosexuel.

# Rappel des propositions du pacte pour les droits et la citoyenneté :

- Défense, reconstruction et modernisation des services publics, égalité d'accès entre territoires
- Quota impératif de logements sociaux dans toutes les villes afin de faire reculer l' "apartheid territorial"
  - Rétablissement du statut public de la Poste afin d'empêcher toute privatisation
  - Priorité à l'école publique, qui seule accueille tous les enfants sans discrimination
- Suppression des "franchises médicales" et rétablissement de la plénitude de l'assurance maladie
  - Arrêt de l'emploi militarisé des forces de police face aux "classes dangereuses"
- Création d'une véritable police de proximité, au service de la sûreté de tous et du respect des citoyens
  - Sanction réelle de toute violence policière
- Délivrance d'une attestation lors de tout contrôle d'identité afin d'éviter les contrôles abusifs, répétitifs ou non motivés
- Contrôle d'Autorités indépendantes sur l'utilisation des technologies de la surveillance, du fichage et du traçage
  - "Habeas corpus numérique" : création d'un référé "vie privée et données personnelles"
    - Constitutionnalisation du principe de protection des données personnelles
    - Compétence exclusive du législateur pour créer des fichiers de police
- Refus des interconnexions et du fichage généralisé, respect des principes de nécessité et de proportionnalité
  - Indépendance du Parquet par rapport aux pressions gouvernementales
    - Suppression de la "rétention de sûreté"
    - Suppression des "peines planchers" automatiques
    - Suppression des juridictions d'exception (antiterroristes notamment)
      - Suppression des procédures pénales d'exception
      - Priorité aux alternatives à la prison
  - Interdiction des "sorties sèches" sans accompagnement des fins de peine en milieu ouvert
- Défense de l'égalité face au racisme, au sexisme et aux discriminations, renversement de la charge de la preuve
  - Droit de vote des étrangers aux élections locales
- Interdiction de toute prise en compte, dans les fichiers administratifs..., de données personnelles relatives aux "origines géographiques"
  - Abrogation des lois xénophobes intervenues depuis 2002
  - Régularisation de tous les sans papiers
  - Suppression des procédures expéditives de rejet des demandes d'asile
- Engagement pour la "mixité des droits" et sanction des employeurs qui pratiquent la discrimination sexiste à l'embauche ou dans la carrière